

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 194

présenté par

M. Chassaigne, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville,  
M. Dufrène, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel,  
M. Serville et M. Wulfranc

-----

**ARTICLE 18**

Après le mot :

« communautaire »,

supprimer la fin de l'alinéa 7.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Permet l'ouverture totale du droit politique des militaires à être conseillers communautaires.